

## DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE

Entreprise :

.....  
.....

Siret :

.....

Coordinateur :

.....

Tél :

.....

Mail :

.....

-----

Adresse de l'Occupation :

.....

.....

Nature des Travaux :

.....

Occupation :

Trottoir       Chaussée       Stationnement (nombre de place) .....

Autre : (à préciser) .....

Installation de :

Benne       Echafaudage en éventail       Echafaudage sur Pied

Palissade de Chantier       Dépôt de matériaux (préciser) .....

Autre : (préciser) .....

Pose Panneaux Stationnement par services municipaux :    oui /    non

Dimensions :

..... m<sup>2</sup>

Pour une période : du ...../...../2022 au ...../...../2022

Date et Signature

Je soussigné(e) (Nom, prénoms).....

Propriétaire /  Représentant l'Entreprise qui exécute les travaux

M'engage :

1 - A respecter les dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur, ainsi que les réserves contenues dans l'autorisation d'occupation du domaine public qui me sera délivrée.

2 - A prendre toutes les mesures tendant à assurer la sécurité des usagers à proximité du chantier, de jour comme de nuit, la responsabilité des accidents résultant du défaut ou de l'insuffisance de signalisation pouvant m'être imputée.

3 - A régler les droits de voirie afférents aux travaux ou occupations concernés, calculés d'après les tarifs en vigueur au moment de la délivrance de l'arrêté d'autorisation d'occupation du domaine public, tarifs dont je déclare avoir pris connaissance.

4 - A remettre les lieux en leur état originel, à la fin de l'occupation privative du domaine public.

5 - Eventuellement, à régler à la première injonction de l'Administration, le montant des travaux de remise en état du domaine public, effectués à la suite des dommages constatés après l'occupation du domaine public.

6 - Je déclare être informé que l'autorisation d'occupation privative du domaine public revêt un caractère précaire, révocable non transmissible à un tiers et qu'elle peut être rapportée de plein droit à la première réquisition de l'Administration gestionnaire du domaine public, sans indemnité.

7 - Je m'engage à solliciter éventuellement l'obtention du permis de construire et autres autorisations prévues par le Code de l'Urbanisme.

Fait à Epinal, le :

Signature du pétitionnaire :

(Nom et qualité du représentant, cachet de l'entreprise le cas échéant)

# DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION ET/OU DE STATIONNEMENT

**A NOUS RETOURNER 15 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITEE**

**Toute demande reçue hors délai ne pourra pas être traitée**

ENTREPRISE: \_\_\_\_\_

DEMANDEUR (NOM-PRENOM) : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE: \_\_\_\_\_

FAX : \_\_\_\_\_

E-MAIL: \_\_\_\_\_

Travaux  Manifestation  Déménagement  Livraison

A préciser : \_\_\_\_\_

LIEU : \_\_\_\_\_

DATES ET HEURES : \_\_\_\_\_

## **MESURES DEMANDÉES :**

(A définir avec le plus de précisions possibles : N° de voirie, nombre de places, etc.)

## **STATIONNEMENT A INTERDIRE :**

- Lieu (n° à n°) : \_\_\_\_\_

- Nombre de places : \_\_\_\_\_

## **CIRCULATION A INTERDIRE :**

- Lieux (n° à n°) \_\_\_\_\_

## **AUTRES:**

Stationnement autorisé

Circulation autorisée

Circulation alternée manuellement

Circulation alternée par feux

Chaussée rétrécie

Circulation des piétons

Autre : (préciser) .....

Fait à Epinal, le \_\_\_\_\_

Signature

Réglementation - Hôtel de Ville -BP 25 - 88026 EPINAL CEDEX

[demandearrete@epinal.fr](mailto:demandearrete@epinal.fr)

Tel : 03 29 68 50 41 - Fax 03 29 68 50 50

# TARIFICATIONS DES DROITS DE VOIRIE COMMUNE D'EPINAL

(Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022)  
Délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2021

| NATURE DE L'OCCUPATION  | TARIFS<br>En euros | UNITES                   |
|---|--------------------|--------------------------|
| Taxe concernant l'établissement des permissions de voirie                                   | 6,40 €             |                          |
| Taxe d'occupation du domaine public   |                    |                          |
| Occupation inférieure ou égale à 2 jours<br>(tarif par m <sup>2</sup> et par jour)          | 1,20 €             | <b>Par m<sup>2</sup></b> |
| Occupation supérieure ou égale à 3 jours<br>(forfait par m <sup>2</sup> en tarif dégressif) |                    |                          |
| - pour la 1 <sup>ère</sup> semaine  | 2,70 €             |                          |
| - pour la 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> semaine                                      | 2,20 €             |                          |
| - pour la 4 <sup>ème</sup> semaine et suivantes   | 1,45 €             |                          |
| Taxe de réservation d'emplacement de parking payant (par journée indivisible) (1)           | 8,65 €             | La journée               |
| Taxe de mise à disposition d'un panneau de signalisation                                    | 36,70 €            | Forfait                  |

(1) Le tarif s'applique du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet et du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre.  
GRATUIT du 1<sup>er</sup> au 31 août **pour les emplacements de parking payant.**